

Une réflexion sur la lutte contre les incendies annoncée

Le président Emmanuel Macron va réunir le 14 octobre prochain à l'Élysée l'ensemble des acteurs de la sécurité civile

En août dernier, le chef de l'État avait fait part de son souhait de réunir les acteurs de la sécurité civile afin de réfléchir à un nouveau modèle de prévention de lutte contre les incendies, après d'importants incendies à répétition en France.

Pendant l'été, jusqu'à 10 000 sapeurs-pompiers par jour ont été mobilisés par les incendies qui ont ravagé près de 63 000 hectares de forêt, de la Gironde au Jura en passant par le Finistère et le Maine-et-Loire.

Plan de modernisation

Venu clore le 128^e Congrès national des sapeurs-pompiers à Nancy hier, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, a précisé que le gouvernement préparait, dans l'objectif de cette

réunion à l'Élysée, un plan de modernisation de la sécurité civile. « Le président de la République va recevoir le 14 octobre prochain l'ensemble des acteurs de la sécurité civile. Il aura l'occasion de revenir sur le sujet du réchauffement climatique et des moyens qu'on donne pour éteindre les feux », a-t-il déclaré lors d'un micro-tendu à l'issue de son discours.

Le ministre de l'Intérieur a évoqué une nouvelle fois sa volonté de faire en sorte que les sapeurs-pompiers volontaires puissent être mobilisés plus facilement sur des interventions.

Gérald Darmanin a répété réfléchir à des moyens d'obliger les employeurs de salariés sapeurs-pompiers volontaires à les laisser partir pour lutter

contre des incendies importants. « Il faut qu'on encourage les entreprises à libérer les sapeurs-pompiers volontaires lorsqu'ils sont travailleurs chez elles. Il y a un statut pour les élus. Il faut qu'il y ait un statut pour les sapeurs-pompiers volontaires », a-t-il affirmé, indiquant qu'il proposerait cela au Parlement à la suite des débats avec Emmanuel Macron.

Sur le financement

Le ministre a aussi proposé de remettre au Parlement le 1^{er} novembre le rapport sur le financement des services d'incendie et de secours, qu'il partagera aux professionnels avant la réunion avec le président. « Nous allons augmenter très fortement la flotte aérienne », a-t-il assuré.



Parmi les mesures qui pourraient être annoncées : la création d'un statut pour les sapeurs-pompiers volontaires et l'acquisition de nouveaux moyens aériens. ARCHIVES F. C./« SO »